



PREVAAL FINANCE

FCP PREVAAL DIVERSIFIE

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 29.12.2017

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	8
comptes annuels	11
<i>bilan</i>	12
<i>actif</i>	12
<i>passif</i>	13
<i>hors-bilan</i>	14
<i>compte de résultat</i>	15
<i>annexes</i>	16
<i>règles & méthodes comptables</i>	16
<i>évolution actif net</i>	19
<i>compléments d'information</i>	20
inventaire	27

Commercialisateur	PREVAAL FINANCE
Société de gestion	PREVAAL FINANCE 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie.
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE Siège social : 29 boulevard Haussmann – 75009 Paris Adresse postale de la fonction Dépositaire : 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly Sur Seine

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

La société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance nette de frais supérieure de 1% à celle de son indice de référence l'EURIBOR 3 mois capitalisé, sur une durée de placement recommandée de 3 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligataires et/ou monétaires, par le biais d'une politique active d'allocation d'actifs et de sélection d'OPCVM ou FIA.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est l'EURIBOR 3 mois capitalisé : l'indice l'EURIBOR 3 mois (Euro Interbank Offered Rate) correspond au taux moyen auquel une sélection de banques européennes de premier plan s'accordent mutuellement des prêts à court terme en euros. Il est calculé coupons nets réinvestis.

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori et la performance du Fonds pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

Stratégie d'investissement :

Stratégies utilisées

La stratégie de gestion est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs.

La réalisation de l'objectif de gestion passe ainsi par une gestion dynamique de l'allocation d'actifs entre les marchés d'actions, les marchés obligataires, y compris ceux des obligations convertibles, et les marchés monétaires.

Le degré d'exposition au risque action est compris entre 0% et 100% de l'actif net. Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Les principales zones géographiques d'investissement seront les marchés européens incluant Suisse et Norvège, mais également les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon).

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 25% de l'actif net du fonds.

Le FCP pourra être exposé au risque de change à hauteur de 30% maximum de l'actif net.

Processus de sélection des OPCVM et FIA sous-jacents

Le FCP peut être investi à 100% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPCVM et/ou FIA.

Le choix des OPCVM et FIA sous-jacents fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion.

La sélection de ces OPCVM et FIA est effectuée sur la base d'une analyse quantitative, centrée sur la sensibilité des performances aux facteurs de marché et d'une analyse qualitative, illustrée par des entretiens systématiques ou des rencontres avec les gérants de fonds afin d'apprécier leur valeur ajoutée dans la sélection de valeurs et leur philosophie de gestion.

L'exposition du FCP peut être matérialisée par des investissements en UCITS ETF.

Stratégie d'utilisation des dérivés

Le gérant utilisera les futures principalement en couverture des actifs et de façon ponctuelle en exposition. Les interventions sur ces marchés se feront soit pour ajuster les ratios des portefeuilles qui peuvent varier en fonction des souscriptions et rachat, soit pour couvrir la volatilité des marchés, soit pour couvrir le Bêta du marché en conservant les actifs, soit pour réconcilier les niveaux cibles déterminés par l'analyse macro-économique et les niveaux cibles résultant du portefeuille construit par la sélection financière fondamentale.

Actifs (hors dérivés)

Actions : 0 à 20% de l'actif net

Le FCP peut être investi entre 0 et 20% maximum de l'actif net en actions.

Il intervient principalement sur les marchés européens incluant la Suisse et la Norvège, mais également sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon), et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents.

Le fonds peut être exposé sur tous secteurs, à des valeurs de petites, moyennes et grandes capitalisations.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : 0 à 100% de l'actif net

Le FCP peut être investi entre 0 et 100% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire.

Il s'agit d'obligations et autres titres de créances français et internationaux, y compris d'obligations convertibles, et d'obligations indexées, négociées principalement sur les marchés européens, mais également sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) et dans la limite de 15% de l'actif net sur les pays émergents.

Les titres non libellés en euro pourront ne pas faire l'objet d'une couverture de change. La répartition dette privée/ dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. L'exposition aux titres spéculatifs sera limitée à 15% maximum de l'actif net du fonds.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre -5 et 10.

Le gérant n'aura pas recours aux obligations contingentes convertibles (dites « Cocos »).

Parts ou actions d'OPCVM ou FIA : 0 à 100% de l'actif net

Le Fonds peut investir :

- jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger,
- jusqu'à 30% maximum de son actif net en parts ou actions de FIA français respectant les critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 100% de son actif net, exposés aux actions, aux produits de taux et, dans la limite de 10% de l'actif net, aux matières premières.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM /ou des FIA gérés par la société de gestion ou une société liée.

Via les OCPVM et ou les FIA, le fonds peut être exposé sur toutes zones géographiques avec une prépondérance pour la zone Europe et un maximum de 25% de l'actif net sur les pays émergents.

Via les OPCVM et ou les FIA actions, le fonds peut être exposé sur tous secteurs, à des valeurs de petites, moyennes et grandes capitalisations boursières, avec toutefois un maximum de 20% de l'actif net exposé aux petites capitalisations.

Via les OPCVM et ou les FIA obligataires et monétaires, le fonds peut être exposé à des obligations et autres titres de créances français et internationaux, obligations indexées :

- de toutes durations,
- issues aussi bien de la dette privée que de la dette publique,
- principalement de notation minimale BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires.

Via les OPCVM et/ou les FIA sélectionnés, le fonds pourra également être exposé à des obligations convertibles : ces titres ne présenteront pas de limite de notation et pourront comprendre des investissements en titres dits spéculatifs.

L'exposition aux titres spéculatifs (hors obligations convertibles) est limitée à 15% maximum de l'actif net du fonds.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -5 et 10.

Instruments dérivés

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés,
- organisés.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés majoritairement sur des marchés européens et dans une moindre mesure sur des pays membres de l'OCDE hors UE (Etats- Unis et Japon). Aucune intervention ne se fera sur les marchés émergents.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Risques sur lesquels le gérant intervient en couverture :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque de taux,
- risque de change.

Risques sur lesquels le gérant intervient en exposition :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque de taux.

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur grands indices actions,
- Futures sur grands indices sectoriels,
- Futures sur taux,
- Options d'achat et vente sur devises, taux et actions : options vanille uniquement, achat et vente de call et de put.

Surexposition possible dans la limite de 100% de l'actif net avec une exposition globale pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

Le gérant n'utilisera pas des TRS.

Titres intégrant des dérivés

Le FCP peut investir dans des bons de souscription, des UCITS ETF, des obligations convertibles et des warrants (avec comme sous-jacents des actions et/ou des indices), qui sont assimilables à des titres intégrant des dérivés.

Le gérant n'aura pas recours aux obligations contingentes convertibles (dites « Cocos »).

Dépôts

Le fonds peut procéder à des dépôts dans la limite de 100% de ses actifs, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

Emprunts d'espèces

Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif du Fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

Contrats constituant des garanties financières

Sans objet.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et/ou sur la sélection des titres détenus. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les titres les plus performants. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions :

Si les marchés actions baissent, la valeur liquidative de votre FCP peut baisser.

Risque lié à l'investissement en petites capitalisations :

Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux :

Le FCP peut investir en obligations et en OPCVM et/ou FIA obligataires. La hausse des taux d'intérêt peut entraîner la baisse de la valeur des obligations, et donc la baisse de la valeur du fonds.

Risque de change :

Le FCP peut investir, en direct, ou via des OPCVM et/ou FIA, dans des valeurs mobilières libellées dans un certain nombre de devises autres que la devise de référence. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié aux investissements sur les pays émergents :

Le FCP peut être exposé à 25% maximum de l'actif net sur les pays émergents. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou de la défaillance d'un émetteur de titre de créance, ce qui peut entraîner la baisse de la valeur de ses actifs, et par conséquent la baisse de la valeur liquidative du Fonds. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs

Risque lié à l'investissement en titres à caractère spéculatifs :

Ces titres présentent un risque accru de défaillance de l'émetteur, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, et ne sont pas toujours suffisamment liquides pour être vendus à tout instant au meilleur prix. La valeur de la part du FCP peut donc se trouver diminuée lorsque la valeur de ces titres baisse.

Risque lié à la surexposition :

Le FCP peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations du FCP, la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut augmenter le risque de baisse de la valeur liquidative du FCP par rapport au risque lié à l'investissement dans les titres (hors dérivés) du portefeuille.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme (IFT) :

Le Fonds pouvant investir dans des produits dérivés, la valeur liquidative pourra baisser de manière plus significative que les marchés et instruments financiers sous-jacents à ces produits.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Tous souscripteurs.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) » .

Profil type de l'investisseur :

L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs souhaitant disposer d'un support d'investissement diversifié. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de ce placement. Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds.

Durée de placement recommandée :

3 ans.

Indications sur le régime fiscal :

La qualité de copropriété du Fonds le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En outre, la loi exonère les plus-values de cessions de titres réalisées dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10 % de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le Fonds.

La fiscalité applicable est en principe celle des plus values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, institutions de retraite complémentaire, autres cas.). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

En cas de distribution, l'imposition des porteurs de parts est fonction de la nature des titres détenus en portefeuille.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le Fonds ou la société de gestion.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.*
- *Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de PREVAAL FINANCE - 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie. Tél : 01.49.07.39.80 .*
- *Date d'agrément par l'AMF : 25 juin 2013*
- *Date de création du Fonds : 29 novembre 2013.*

rapport d'activité

Environnement :

2017 a été une année particulièrement peu volatile sur les marchés actions et obligataires, dominée par une baisse marquée du dollar.

La banque centrale américaine a remonté son taux directeur trois fois l'an passé, de 0.75% à 1.50%, mais cela a eu un impact limité voire négatifs sur les taux longs : le taux 10 ans US est passé de 2.44% à 2.40% sur l'année. En Europe, l'annonce d'une limitation prochaine du programme de rachat de la BCE a fait progresser le taux allemand de 0.21% à 0.43%.

L'amointrissement du risque politique européen, notamment avec les élections françaises, a stabilisé les marchés d'actions, le Stoxx Europe 600 ayant enregistré une progression de 7.68% avec une volatilité de moins de 8.5%, niveau le plus bas enregistré depuis plus de 10 ans.

Les matières premières ont connu un début d'année difficile pour se reprendre au printemps et terminer l'année en forte hausse (le pétrole s'octroyant 6% et le cuivre plus de 30%).

Le risque électoral européen passé, un rééquilibrage des positions en euro au sein des gestions internationales a eu pour effet une forte chute du dollar sur l'exercice, abandonnant plus de 14% par rapport à l'euro, pour terminer l'année à 1.20.

Au cours de l'année 2017, l'indice EuroMTS global est inchangé. Du côté des marchés actions, le S&P 500 a progressé de 19.42%. L'EuroStoxx 50 de 6.49% et le Nikkei de 19.10%.

Fonds :

La performance du fonds s'établit à +2.65% sur l'ensemble de l'année 2017 contre un indice (Euribor 3 mois capitalisé + 1,00% ensuite) qui affiche une performance de +0.67%.

Depuis la création du fonds, la performance de ce dernier s'élève à +8.89% contre un indice à +9,91%.

L'exposition action (delta ajustée) du fonds a été relativement stable au cours de l'exercice et est de 19.9% au 29/12/2017. L'exposition du fonds au dollar américain a diminué au cours de l'exercice, passant ainsi de 3.3% en début d'exercice à 0.0% en fin d'exercice. Les matières premières (hors matières premières agricoles) ont été introduites dans le portefeuille et représentent 9.8% du portefeuille en fin d'exercice. Parmi les mouvements importants, on retiendra aussi l'achat de fonds inflation type « break-even » qui représentent 7,9% du portefeuille au 29/12/17.

Le taux de rotation pour 2017 est de 107%.

Information sur la sélection des intermédiaires :

Conformément à la réglementation applicable résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instrument Financiers (MIF), PREVAAL FINANCE doit sélectionner ses intermédiaires selon des critères définis, pour leur services d'exécution d'ordres d'une part, et pour leurs services d'aide à la décision d'investissement d'autre part.

PREVAAL FINANCE réalise un examen annuel de sa politique de meilleure sélection de ses intermédiaires de marché. Ainsi, les gérants procèdent à une évaluation annuelle des intermédiaires sélectionnés lors d'un Comité d'évaluation au regard de 5 critères :

- Prix des instruments
- Coût de l'exécution / Accès aux marchés primaires
- Rapidité de l'exécution
- Qualité de la recherche
- Service de règlement/livraison

PREVAAL FINANCE informe ses clients, par tout moyen approprié, de tout changement important de sa politique de sélection.

Mouvements intervenus sur l'exercice :

Les plus gros achats intervenus lors de l'exercice sont la souscription du fonds CPR Focus Inflation, l'achat de l'ETF iShares EUR Corp Bond SRI 0-3y et l'achat de l'ETF Lyxor ETF SMART CASH. Les plus grosses ventes intervenues lors de l'exercice sont le rachat du fonds Promepar Obli Court Terme, du fonds IM Global Partner - IMGP Second, et la vente de l'ETF iShares EUR Ultrashort Bond UC.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Réglementation SFTR :

Concernant la réglementation SFTR, le fonds n'a pas eu recours à l'ensemble de ces techniques de gestion efficace de portefeuille au cours de l'exercice 2017.

Rémunération du personnel de la Société de Gestion**1. Politique de rémunération du personnel de PREVAAL FINANCE**

La politique de rémunération mise en place au sein de PREVAAL FINANCE au cours de l'année 2017 est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la "Directive UCITS V").

La politique de rémunération a été adoptée par la Direction de PREVAAL FINANCE, en accord avec son actionnaire dans l'exercice de sa mission de surveillance. Elle adopte et réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la politique de rémunération et est responsable de sa mise en oeuvre et la supervise.

Cette politique, portant sur les structures et les pratiques de rémunération du gestionnaire, a notamment pour but :

- de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas encourager une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, l'horizon de placement, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et des mandats que la société de gestion gère ;
- d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs en accordant une attention particulière au « personnel identifié » ;
- de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

2. Mode de calcul des rémunérations et avantages**- Cas général applicable à l'ensemble du personnel**

La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur tient compte de son poste et de son périmètre de responsabilité.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes « fixe » et « variable » de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable attribuée au personnel de PREVAAL FINANCE est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et des résultats d'ensemble de la société. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution de la rémunération variable dépendent de la nature de la fonction exercée :

- Fonctions de Direction et de gestion de portefeuille***Critères quantitatifs usuels :***

Près de 40 % de ce variable dépendra de la réalisation d'un résultat d'exploitation de la SGP, au minimum égal au résultat d'exploitation prévisionnel du budget validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice pour lequel la prime va être calculée.

- Performances relatives aux indices de référence des principaux fonds de PREVAAL FINANCE sur 12 mois ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères qualitatifs usuels :

Réalisation d'objectifs stratégiques :

- Aptitudes au management du Président et du Directeur Général ;
- Développement et maintien d'outils de gestion ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global ;
- Respect des limites de risque ;
- Pour les gérants de portefeuilles, travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la Direction et la fonction de contrôle ;
- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) ainsi que de la déontologie ;
- Innovation produit ;
- Contribution à l'engagement commercial.

- Fonctions commerciales

Critères quantitatifs usuels :

- Collecte nette ;
- Partage de l'information ;
- Amélioration et/ou maintenir la qualité de service.

Critères qualitatifs usuels :

Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation ;
- Implication dans l'observatoire de la concurrence.

- Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle et de middle office, l'évaluation de la performance et les attributions de la rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activité qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, amélioration des outils et systèmes etc.) ;
- La rémunération variable dépendra majoritairement des encours levés auprès de la clientèle, hors membres du Groupe B2V, afin d'accentuer l'orientation client de la SGP.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au personnel identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

- Cas spécifique des membres du personnel identifié

PREVAAL FINANCE a procédé à l'identification de son personnel identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs de PREVAAL FINANCE exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou des fonds gérés et susceptible, par conséquent, d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

PREVAAL FINANCE a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place, pour la rémunération variable du personnel identifié, d'un seuil maximum de 100 000 K et de 51 % du salaire fixe.

MONTANT DES REMUNERATIONS VERSEES PAR LE GESTIONNAIRE A SON PERSONNEL

- Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe/variable)

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versé par PREVAAL FINANCE à l'ensemble de son personnel (soit 9 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2017) s'est élevé à 808 481 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes pour l'exercice : 672 203 euros, soit 83 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel ;
- Montant total des rémunérations variables pour l'exercice : 136 278 euros, soit 17 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La quote-part des commissions de performance versée en 2017 par PREVAAL FINANCE, pour l'ensemble de son personnel, s'élève à 66 838 euros.

Par ailleurs, aucun "carried interest" n'a été versé pour l'exercice.

- Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés

- Direction et gérants financiers : 544 935 euros ;
- Commerciaux : 168 107 euros ;
- Middle office : 95 439 euros.

comptes annuels

BILANactif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	9 442 138,29	9 177 810,81
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	172 911,83
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	2 343 202,62	2 647 587,70
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 049 866,03	6 329 966,52
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	49 069,64	27 344,76
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	51 209,31	44 413,04
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	51 209,31	44 413,04
Comptes financiers	101 437,19	993 575,24
Liquidités	101 437,19	993 575,24
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	9 594 784,79	10 215 799,09

BILAN passif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	9 096 811,73	10 282 267,79
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	348 040,70	-189 063,72
• Résultat de l'exercice	-1 078,96	11 680,10
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	9 443 773,47	10 104 884,17
Instruments financiers	44 699,79	12 295,15
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	44 699,79	12 295,15
Autres opérations	-	-
Dettes	106 311,53	98 619,77
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	106 311,53	98 619,77
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	9 594 784,79	10 215 799,09

HORS-bilan

29.12.2017

30.12.2016

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	3 227 101,80	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	689 227,31
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	482 890,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	38 946,43	84 022,56
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	656,67	86,00
• Produits sur actions et valeurs assimilées	5 279,43	121,22
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	33 514,25	46 715,45
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	39 450,35	46 922,67
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-382,85	-374,76
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-382,85	-374,76
Résultat sur opérations financières (I - II)	39 067,50	46 547,91
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-40 146,46	-34 830,02
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 078,96	11 717,89
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-	-37,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-1 078,96	11 680,10

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des placements collectifs.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

- Les actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les actions étrangères au dernier cours connu.

- Les obligations européennes sont valorisées au prix de marché, contribué ou de clôture de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.

- Les obligations étrangères sont valorisées au prix de marché, contribué ou dernier cours connu de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.

- Les parts ou actions d'OPCVM et de FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue, soit au mieux J-1 par rapport à la date de valeur liquidative.

- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Instruments financiers à terme :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme fermes et les opérations conditionnelles sont valorisées au cours de clôture.

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de l'organe de décision de la société de gestion de portefeuille. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les bases de données utilisées sont :

- Bloomberg
- Six-Telekurs.

La source des cours de devises retenue est WMCO.

Méthode de comptabilisation

La méthode de comptabilisation des frais de négociation se fait en frais inclus.

La méthode de comptabilisation des revenus de taux est celle du coupon couru.

La méthode de comptabilisation des intérêts courus du week-end est la suivante : prise en compte sur la valeur liquidative suivante.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- des commissions de mouvement facturées au FCP.

Frais facturés au FCP :	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.60% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Les critères principaux de sélection des intermédiaires sont la qualité des exécutions, la disponibilité des correspondants pour l'exécution des opérations, la qualité de la notation, les coûts de transaction et la qualité de la recherche.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

La société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables.



2 évolution actif net

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	10 104 884,17	10 241 756,98
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	-	1 702 319,11
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-905 079,54	-1 802 590,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	257 930,76	166 814,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-82 360,33	-172 164,58
Plus-values réalisées sur contrats financiers	334 571,37	36 464,82
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-117 234,96	-210 498,27
Frais de transaction	-2 730,89	-2 224,03
Différences de change	-247 570,11	13 692,57
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	78 557,08	98 380,76
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	167 704,17	89 147,09
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	89 147,09	-9 233,67
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	23 884,88	21 214,76
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	45 099,64	21 214,76
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	21 214,76	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 078,96	11 717,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	9 443 773,47	10 104 884,17

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	2 343 202,62	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	775 900,00	-	2 451 201,80	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	38 946,43	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 343 202,62	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	101 437,19
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	775 900,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	103 227,00	825 526,95	888 925,83	525 522,84
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	101 437,19	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	775 900,00
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	DKK	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	351 012,75	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	2 087 635,83	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	38 221,47	-	-	-
Comptes financiers	10 375,83	23 838,04	1 140,95	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	2 451 201,80	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	51 209,31
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Depots de garantie (verses)	48 758,70
Coupons a recevoir	2 450,61
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	106 311,53
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
-	-
Frais provisionnes	106 311,53
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	-	-	853,261	905 079,54
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,43
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 078,96	11 680,10
Total	-1 078,96	11 680,10
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 078,96	11 680,10
Total	-1 078,96	11 680,10
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
	EUR	EUR
Affectation des plus et moins-values nettes		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	348 040,70	-189 063,72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	348 040,70	-189 063,72
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	348 040,70	-189 063,72
Total	348 040,70	-189 063,72
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	-
Actif net	9 443 773,47	10 104 884,17	10 241 756,98	9 645 418,88	-
Nombre de parts en circulation	8 673	9 526,261	9 621,261	9 218,261	-
Valeur liquidative	1 088,87	1 060,73	1 064,49	1 046,33	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	40,00	-18,62	23,77	31,84	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 29 novembre 2013.

4 inventaire au 29.12.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
XS1336607715	AROWNTOWN PROPERTY HLGD 1.5% 18/01/2021 CV	PROPRE	100 000,00	125 766,86	EUR	1,33
FR0013230745	CIE GENERALE DES ESTABLI 0% CV10/01/2022	PROPRE	200 000,00	177 896,40	USD	1,88
XS1492150260	CO ECONOMICA DELTA SA CV 1.00% 01/12/2023	PROPRE	100 000,00	101 428,41	EUR	1,07
XS1373990834	GRAND CITY PROPERTIES SA 0.25% 02/03/2022	PROPRE	100 000,00	101 438,94	EUR	1,07
DE000A161GV3	HANFIN FINANCE DE 0% CV 12/05/2020	PROPRE	100 000,00	107 220,00	EUR	1,14
XS1322536332	INTL CONSOLIDATED AIRLIN 0.25% 17/11/2020 CV	PROPRE	100 000,00	98 230,19	EUR	1,04
FR0013266087	KORIAN SA CV 2.50% PERP DIRTY 31/12/2049	PROPRE	3 504,00	154 971,41	EUR	1,64
FR0013300381	MAISONS DU MONDE SA 0.125% DIRTY CV 06/12/2023	PROPRE	2 000,00	105 220,00	EUR	1,11
FR0011208115	NEXANS SA 2.5% CV DIRTY 01/01/19	PROPRE	1 200,00	92 959,20	EUR	0,98
DE000A11QGV1	RAG STIFTUNG 0% CV 31/12/18	PROPRE	100 000,00	103 227,00	EUR	1,09
FR0011567908	RALLYE SA 1% CV 02/10/2020	PROPRE	2 000,00	211 108,00	EUR	2,24
FR0013200995	REMY COINTREAU AS 0.125% CV 07/09/2026	PROPRE	900,00	120 888,90	EUR	1,28
DE000A161KH4	ROCKET INTERNET 3% 22/07/2022 CONV	PROPRE	100 000,00	105 290,11	EUR	1,11
FR0013087186	SAFRAN SA CV 31/12/2020	PROPRE	1 100,00	112 180,20	EUR	1,19
XS1076005153	SONAE INVESTMENTS BV 1.625% CV 11/06/2019	PROPRE	200 000,00	203 829,36	EUR	2,16
XS1398317484	STEINHOFF FINANCE CV 1.25% 21/10/2023	PROPRE	100 000,00	43 014,12	EUR	0,46
XS1209185161	TELECOM ITALIA SPA CV 1.125% 26/03/2022	PROPRE	100 000,00	100 602,67	EUR	1,07
XS1327914062	TOTAL SA 0.5% CV 02/12/2022	PROPRE	200 000,00	173 116,35	USD	1,83
FR0013134681	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 15/03/2021	PROPRE	3 500,00	104 814,50	EUR	1,11
Total Obligation				2 343 202,62		24,81
O.P.C.V.M.						
FR0012951044	AMUNDI ETF BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE UCITS	PROPRE	37 800,00	568 198,26	EUR	6,02
FR0011314277	AMUNDI ETF JAPAN TOPIX UCITS ETF FCP	PROPRE	1 550,00	366 590,50	EUR	3,88
FR0010174144	BDL REMPART EUROPE FCP	PROPRE	634,3823	107 978,21	EUR	1,14
FR0010838722	CPR FOCUS INFLATION CLASS I CAP EUR	PROPRE	2 500,00	375 850,00	EUR	3,98
LU0252132039	DEXIA BONDS TOTAL RETURN CLASS I CAP EUR	PROPRE	240,00	340 195,20	EUR	3,60

FCP PREVAAL DIVERSIFIE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010098335	EXANE VAUBAN FUND	PROPRE	7,797	122 566,19	EUR	1,30
FR0010970251	FLEXIBLE ANNUEL F	PROPRE	3 373,00	554 959,69	EUR	5,88
DE0002635307	ISHARES DJ STOXX SM 600	PROPRE	8 000,00	305 920,00	EUR	3,24
IE00BYZTVV78	ISHARES EUR CORP BOND SUSTAINABILITY SCREENED 0-3YR ETF	PROPRE	150 000,00	753 150,00	EUR	7,98
FR0010737544	LYXOR EURO CORPORATE BOND UCITS ETF FCP	PROPRE	5 700,00	838 869,00	EUR	8,88
FR0007054358	LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF FCP EUR	PROPRE	4 700,00	160 317,00	EUR	1,70
LU1248511575	LYXOR INDEX FUND SICAV ETF C USD CAP	PROPRE	942,00	802 931,05	USD	8,50
FR0010400762	MONETA LONG SHORT	PROPRE	535,00	93 737,35	EUR	0,99
LU1435770406	MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR COMMONDITIES THOMSON	PROPRE	9 900,00	920 746,17	USD	9,75
LU0461808106	SLFLUX-BONDINFLATIONPROTECTIONICAP	PROPRE	44,00	373 898,80	EUR	3,96
IE00B4YBJ215	SPDR S&P 400 US ETF	PROPRE	2 800,00	128 049,63	USD	1,36
IE00B6YX5C3U	SSGA SPDR S&P 500 ETF EUROPE I PLC USD	PROPRE	1 050,00	235 908,98	USD	2,50
Total O.P.C.V.M.				7 049 866,03		74,65
Total Valeurs mobilières				9 393 068,65		99,46
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SXPP1803C-01	SXPP/201803/C/18.	PROPRE	2,00	2 570,00	EUR	0,03
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				2 570,00		0,03
Valeurs mobilières						
AFR11803C-01	AFR1/201803/C/14.	PROPRE	30,00	1 890,00	EUR	0,02
AFR11803C-02	AFR1/201803/C/18.	PROPRE	-30,00	-90,00	EUR	-0,00
Total Valeurs mobilières				1 800,00		0,02
Total Options				4 370,00		0,05
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	0,00	-11 400,00	EUR	-0,12
	APPEL MARGE USD	PROPRE	0,00	-33 209,79	USD	-0,35
Total APPELS DE MARGES				-44 609,79		-0,47
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	0,00	23 838,04	DKK	0,25
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	66 082,37	EUR	0,70
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	1 140,95	GBP	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	10 375,83	USD	0,11
Total BANQUE OU ATTENTE				101 437,19		1,07
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	0,00	37 512,49	USD	0,40
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	11 246,21	EUR	0,12
Total DEPOSIT DE GARANTIE				48 758,70		0,52
FRAIS DE GESTION						
	PRAUTCOMHONOR	PROPRE	0,00	-2 434,68	EUR	-0,03
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-18 569,84	EUR	-0,20
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-1 976,80	EUR	-0,02
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	0,00	-83 330,21	EUR	-0,88
Total FRAIS DE GESTION				-106 311,53		-1,13
Total Liquidités				-725,43		-0,01
Futures						
Change (Livraison du sous-jacent)						
EE210318	EURO E-MINI FUT 0318	PROPRE	39,00	33 209,64	USD	0,35
Total Change (Livraison du sous-jacent)				33 209,64		0,35
Taux (Livraison du sous-jacent)						
OAT120318	EURO-OAT FU 0318	PROPRE	-5,00	11 400,00	EUR	0,12
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				11 400,00		0,12
Total Futures				44 609,64		0,47
Coupons						
Obligation						
FR0013266087	KORI CV DTY 2.50% 49	ACHLIG	3 504,00	1 741,63	EUR	0,02
Total Obligation				1 741,63		0,02
O.P.C.V.M.						
IE00B6YX5C3U	SPDR S&P 500 ETF	ACHLIG	1 050,00	708,98	USD	0,01
Total O.P.C.V.M.				708,98		0,01
Total Coupons				2 450,61		0,03
Total FCP PREVAAL DIVERSIFIE				9 443 773,47		100,00